



le noeuf du mois de mars de l'année
 mille sept cent quarante six est decedé en bas
 age marie antoinette le moisne fille legitime de jacque
 et marie antoinette fredericque, agée d'environ deux
 ans, et le dixiesme du meme mois, et an que dessus fut
 inhumée dans le cimetièze de cette paroisse par moi curé
 de cette paroisse soubsigné, en presence de son pere et
 de nicolas joseph buré sergent de wizernes qui ont
 tous deux signés avec moy les jours, mois et an que dessus
 mais jacque lemoisne a mis sa marque ordinaires
 ayant declaré ne scavoit ecrire de ce interpellés
 marque + de jacque
 lemoisne
 n joseph burée

A. f. b. Kindt prtre